Code d'article	**257.41**
Description	**SETS DE TABLE OFFSET**
Catalogue	**HOS 31**
Mise à jour	15/05/2025 11:46:28



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	31x43 CM
Matériel	PAPIER
Couleur	QUADRICHROMIE
Grammage	70 G/M2
Poids net d'une unité (g)	9,33
Ligne de produits	'AMALFI'

Code Décision 97/129/CE

Codes

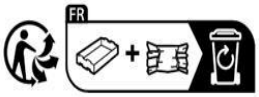
Intrastat	48183000
ITF14	18420499257416
EAN13	8420499257419

Colisage

Paquet

Unités / paquet	500
Dimensions paquet (cm)	31,00 x 43,50 x 6,00
Poids brut colis (kg)	5,15
Volume paquet (m³)	0,0080910
Code Décision 97/129/CE	PAP 20 + LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton	2.000
Paquets /carton	4
Dimensions carton (cm)	33,00 x 47,00 x 30,50
Poids brut carton (kg)	20,60
Volume carton (m³)	0,0473055
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche	5
Cartons / palette	20
Conditionnement (U base x couches)	5 x 4
Poids (kg)	436,00
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclable



Biodégradable



Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la

Déclaration de Conformité du produit.

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.

Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

